

Passeport Drive Appel à manifestation d'intérêt

Formulaire de manifestation d'intérêt

Contexte et objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

Dans le contexte du plan de reconstruction de la Wallonie, le Gouvernement wallon a décidé de soutenir la mobilité des apprenants inscrits dans une formation IFAPME dans les secteurs de la construction, du bois et de l'électrotechnique¹ et ce, afin de renforcer leur employabilité en organisant des formations visant l'obtention du permis de conduire catégorie B ou de catégorie AM 2 roues.

Il s'agit du dispositif Passeport DRIVE.

Pour les années 2022, 2023 et 2024, sous réserve de disponibilités budgétaires, l'IFAPME appelle les écoles de conduite agréées à se manifester si elles souhaitent participer à ce dispositif "Passeport DRIVE" et donc dispenser ces formations. Le présent appel à manifestation d'intérêt fait l'objet d'une publication sur le site Internet de l'IFAPME : <https://www.ifapme.be/auto-ecole>

Rien n'est à charge de l'apprenant, l'IFAPME agit en tant que tiers payant et paye l'école de conduite en lieu et place du jeune.

¹ Une liste des formations concernées est établie par l'IFAPME.

Comment compléter le formulaire ?

Vous avez pris connaissance des conditions de l'appel à manifestation d'intérêt publié sur le site Internet de l'IFAPME et destiné aux écoles de conduite agréées actives en région de langue française de la Région wallonne, dans le cadre du dispositif Passeport Drive mis en place par le Gouvernement wallon pour l'année 2022 et vous désirez y répondre.

Le formulaire doit être intégralement complété, de façon lisible.

A défaut, il ne sera pas pris en considération pour le présent appel à manifestation d'intérêt et l'école de conduite n'intégrera pas la liste des écoles de conduite accréditées.

Les écoles de conduite intéressées se manifestent auprès de l'IFAPME en envoyant :

- Le **formulaire de manifestation d'intérêt** annexé dûment et intégralement complété,
- L'ensemble **des pages du texte d'appel à manifestation d'intérêt**, toutes signées.

Le tout, par Email à l'adresse suivante : passeportdrive@ifapme.be et ce :

- pour le 1er novembre 2022 au plus tard pour les passeports délivrés en 2023 ;
- pour le 1er novembre 2023 au plus tard pour les passeports délivrés en 2024.

Les Emails n'intégrant pas les 2 éléments demandés ou les autres formes de prise de contact, ne seront pas pris en considération.

Identification

Un formulaire de manifestation d'intérêt par agence locale de l'école de conduite accréditée.

Format obligatoire.

Dénomination	
Numéro d'entreprise (TVA)	
Siège social	
Forme juridique (barrer les mentions inutiles)	Personne physique ASBL Fondation Entreprise (ou Société + préciser la forme)
N° de compte (IBAN)	
N° d'agrément (XXXX) + N° d'emplacement (XX)	
Site Internet (url complet de l'agence accréditée)	
Personne juridiquement responsable de l'entreprise (nom et prénom)	
Personne déléguée à la protection des données (NOM, Prénom et adresse Email)	
Personne déléguée à la protection des données IFAPME (NOM, Prénom et adresse Email)	AMICO Filippa donnees.personnelles@ifapme.be
Adresse de l'agence locale où pourra se présenter l'apprenant pour son inscription	
Personne de contact pour l'IFAPME (NOM et Prénom)	CRISTOFARO Aurélie
Adresse Email de la personne de contact (pour le IFAPME)	passeportdrive@ifapme.be
Type de permis : B - AM	

Engagement

Je soussigné (NOM + Prénom de la personne juridiquement responsable de l'entreprise), représentant valablement l'école de conduite..... (dénomination) dont les coordonnées sont reprises ci-dessus, participe au présent appel à manifestation d'intérêt organisé par l'IFAPME dans le cadre du dispositif Passeport DRIVE pour les années 2023 et 2024, sous réserve des crédits budgétaires annuellement disponibles à l'IFAPME, aux conditions reprises dans le texte de cet appel et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Fait à (lieu)

Le..... (date)

NOM, Prénom et signature